PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

D'IMPRIMÉ : ZD13476079

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
25/11/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL
26010607

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
24/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S082Z119

(9) RAISON SOCIALE : CTA BRESSOLS

(3) COORDONNÉES : 1231 B chemin du pastenc

82710 BRESSOLS
Tel:09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031S1493

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FA-357-KL (F)	14/12/2023	18/09/2018

Marque	Désignation commerciale
VOLKSWAGEN	CRAFTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WV1ZZZSYZJ9047614	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10VWGCTR45C570	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
258347

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal

DÉFAILLANCES MINEURES

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (G)
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.11.1.a.1. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Mauvaise fixation (AR)
4.11.1.b.1. CÂBLAGE ÉLECTRIQUE (BASSE TENSION) : Câblage légèrement détérioré (AR)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (D)
4.8.1.a.1. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadioptre défectueux ou endommagé (ARG)
5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)
6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du châssis (ARG,AR,ARD)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVD,G,D,ARD)
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration (D)
6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 14/09/2022 : 154323 km / 02/08/2023 : 186298 km / 24/11/2023 : 194613 km / 04/04/2025 : 232685 km / 12/12/2025 : 250306 km

Véhicule présentant des particularités incompatibles avec les installations de contrôle ayant entraîné la mise en œuvre de méthodes spécifiques

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES